

# La Dépêche



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - MAI 2011 - N° 101

## QUELQUES POINTS DÉBATTUS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL

### 1. DON DE LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE À L'ASSOCIATION « MARIE NOËLLE »

Julie Métivier et l'équipe de bénévoles proposent de donner 30 romans jeunesse, destinés au rebut, à l'association « Marie Noëlle » qui œuvre pour les enfants sénégalais malades du cœur.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

Arrivée de M. Vacher.

### 2. CONVENTION LOCAUX DU STADE DES GARENNES AVEC LES COMMUNES DE DENÉE ET ROCHEFORT SUR LOIRE

Monsieur le Maire expose que la commune de Denée a entrepris la construction de vestiaires sportifs au stade de la Garenne, en accord avec les communes de Rocherfort sur Loire et Mozé sur Louet. La commune de Denée assume seule cet investissement et reste propriétaire de cet équipement.

Ces 3 communes ont reconnu le caractère intercommunal de cet équipement.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention tripartite entre les communes de Denée, Rocherfort sur Loire et Mozé sur Louet, qui définit :

### Mairie

7, rue du 22 juillet 1793  
49610 MOZÉ SUR LOUET

Tél. : 02.41.45.31.66

[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)

Ouvert tous les matins de 9 h à 12 h

• le principe de remboursement des frais de fonctionnement proportionnellement au nombre de licenciés résidant sur chacune des communes.

• La composition des frais de fonctionnement relatifs au bâtiment exclusivement et les intérêts d'emprunt.

• Les modalités de remboursement des frais à la commune de Denée.

La convention prendra effet au 1<sup>er</sup> du mois suivant la réception des travaux de construction des vestiaires sportifs.

Le conseil municipal accepte les termes de cette convention et autorise monsieur le Maire à la signer.

Vote : Abstention 1, oui 14.

### 3. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU LAYON : MODIFICATION DES STATUTS AVEC EXTENSION DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

Le Maire indique que l'étude enfance-petite enfance réalisée en 2009 a permis à la Communauté de Communes d'envisager une politique petite enfance avec une priorité sur les modes de garde des 0-3 ans : les haltes-garderies pour l'accueil collectif

occasionnel et les micro-crèches pour l'accueil collectif régulier.

Depuis de nombreuses années, les communes de Thouarcé et de Saint Lambert du Lattay disposent chacune d'une halte-garderie. Ces structures doivent faire l'objet de travaux ou de changement de locaux.

Par ailleurs, aucune offre d'accueil collectif régulier n'existe actuellement sur la Communauté de Communes. La Communauté de Communes souhaite donc créer 3 micro-crèches sur son territoire.

En termes de compétences, les statuts actuels pour la compétence sociale sont libellés comme suit :

#### 2. Social

Actions d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :

- Le relais assistance maternelle
- L'animation jeunesse
- La coordination des contrats enfance et temps libre
- Les haltes garderies recevant des enfants hors commune en provenance des communes membres de la Communauté de Communes

Directeur de la publication :  
Gérard DOLBOIS

Commission Communication  
Responsable :  
Marie BOMARD

Membres :  
Claire BAROTTE  
Luc BRIAND

Florence DUFETEL  
Georges GAUTIER  
Michel MORIN

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, il apparaît aujourd'hui utile de prendre de nouvelles orientations en matière de petite enfance et de modifier en conséquence les statuts actuels.

La nouvelle rédaction des statuts serait donc la suivante :

## 2. Social

Actions d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :

- Le relais assistance maternelle
- L'animation jeunesse
- La coordination du contrat enfance jeunesse
- Les haltes-garderies existantes à Thouarcé et St Lambert du Lattay.
- Les micro-crèches en projet à Thouarcé, Martigné Briand et Beaulieu sur Layon.

Ce transfert entraîne de plein droit, à la date où il est effectué, la mise à disposition de l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à l'exercice des compétences transférées. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

## 4. RESTAURATION DE ZONES HUMIDES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL ET DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le conseil régional s'est engagé à financer le contrat régional de bassin versant déposé par le Syndicat Mixte du Bassin du Layon. Il est précisé que le projet sur la commune de Mozé sur Louet consiste à restaurer et à valoriser des zones humides sur le ruisseau des Jonchères. Les travaux consistent principalement à rouvrir le milieu fortement enfriché et à faire ressortir le ruisseau qui se perd dans la végétation au niveau de deux sites qui seront fréquentés par le public puisque des sentiers pédestres passent à proximité.

Le coût total de cette opération comprenant des travaux de débroussaillage, plantations, restauration du ruisseau et de franchis-

sement est de 59 000 € HT.

Le conseil municipal donne son accord pour déposer une demande de subvention auprès de la Région (50%) et du Département (30%) pour aider au financement de ces travaux.

Le cahier des charges sera défini avec les parties concernées.

*Arrivée de M. Guémas*

## 5. VENTE DU BÂTIMENT « EX POSTE »

*Mme Bomard est sortie de la salle.*

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal a décidé :

- Par délibération du 7/9/2010, de désaffecter et déclasser le bâtiment ex poste
- Par délibération du 7/9/2010 d'aliéner ce bâtiment
- Par délibération du 7/12/2010 d'approuver le cahier des charges d'aliénation

Suite à la publicité réalisée : affichage sur le terrain et à la mairie, les articles sur le site internet et le bulletin municipal de la commune, les annonces publiées dans le Courrier de l'Ouest et le Ouest France, la mise en vente dans les agences Legros (Angers) et Avis (Angers, les Ponts de Cé et Saint Barthélémy d'Anjou). Il est précisé que ces dernières ont estimé ce bien à 180 000 €.

Suite à l'offre faite par M. Bomard d'un montant de 180 500 € et du projet de réhabilitation de ce bâtiment, monsieur le Maire propose de mettre au vote la décision d'aliénation du bâtiment au profit de M. Bomard.

Vote à bulletin secret : 13 oui, 1 abstention, 1 non, la vente est approuvée à la majorité.

## 6. BUDGET PRINCIPAL

### Affectation des résultats :

Le conseil municipal accepte que l'excédent de fonctionnement de 74 328,94 € soit affecté en investissement.

Vote des 4 taxes : Compte tenu des investissements entrepris depuis 2001, il est décidé une hausse de 2% (inflation 1,5%). Pour une

taxe d'habitation de 800 €, cela fera 16 € de plus. Notons que les taux communaux sont restés les mêmes depuis 2001.

Le conseil municipal vote les taux suivants (vote à l'unanimité)

Taxe d'habitation : 10,01%

Taxe foncière (*bati*) : 8,75%

Taxe foncière (*non bâti*) : 22,63%

Taxe CFE (*cotisation foncière des entreprises*) : 9,13%

## Vote du Budget Primitif

Approbation du conseil municipal (voir tableaux et schémas).

Des élus de la commission finances souhaitent que cette commission se réunisse plusieurs fois par an afin mieux suivre le déroulé du budget. Dans un but de meilleure information du conseil municipal, il est rappelé que les commissions se doivent d'établir un compte-rendu lors de chaque réunion.

## 7. BUDGET CAISSE DES ÉCOLES:

Affectation des résultats

Le conseil municipal constate l'excédent de fonctionnement de 3 837,83 €, qui est reporté sur la section de fonctionnement.

Vote du budget primitif

Il est décidé d'allouer la somme de 40 € par élève pour les fournitures scolaires.

## 8. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Affectation de résultat

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 15 622,06 € sur la section de fonctionnement.

Les recettes du fonctionnement sont conservées pour des investissements à venir.

## 9. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le conseil municipal constate que le résultat de fonctionnement est nul, en effet l'opération de réhabilitation des assainissements non collectifs est arrivée à son terme.

La suppression du budget sera proposée au prochain conseil municipal.

### 10. BUDGET ZA DU BOCAGE : DISSOLUTION DU BUDGET

Le conseil municipal constate que le résultat de fonctionnement est nul. Les terrains étant tous vendus, le conseil municipal décide la suppression de ce budget.

Accord à l'unanimité.

### 11. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Déclaration d'intention d'aliéner parcelle AC 93b – 34 rue du 22 juillet 1793 – Me TOUCHET

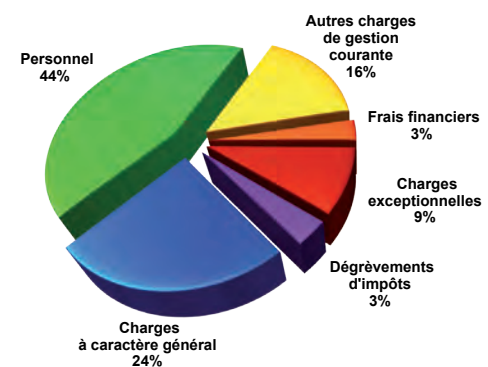
Déclaration d'intention d'aliéner parcelle AC 111 – 2 rue du Chardonnais – Me BOULET

Le droit de préemption n'a pas été appliqué.

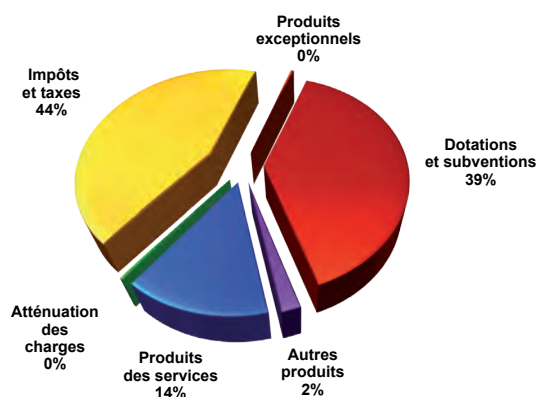
### BUDGET : TABLEAUX ET SCHÉMAS

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	265 100	Produits des services	153 710
Personnel	482 000	Impôts et taxes	476 711
Autres charges de gestion courante	172 414	Dotations et participations	423 715
Reversement et restitution impôts et taxes	35 533	Autres produits gestion courante	20 500
Charges financières	33 200	Atténuatioin de charges	4 200
Charges exceptionnelles	95 589	Produits exceptionnels	5 000
<b>Total</b>	<b>1 083 836</b>	<b>Total</b>	<b>1 083 836</b>

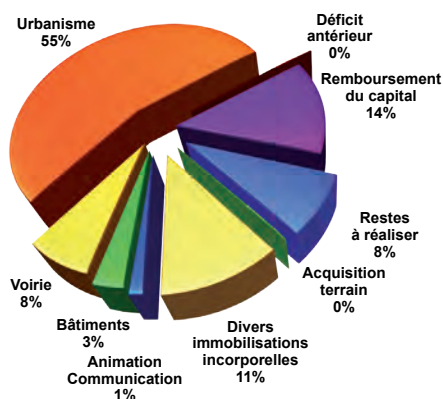
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Animation – Communication	10 023	Récupération de la TVA	124 785
Bâtiments	22 261	T.L.E.	29 000
Voirie	51 590	Subventions	58 455
Urbanisme	375 630	Fonds de concours	150 000
Remboursement du capital	94 000	Affectation excédent fonctionnement	74 329
Restes à réaliser	52 615	Produit cession immobilière	180 500
Acquisition terrain	400	Restes à réaliser	66 224
Divers immobilisations incorporelles	75 747		
Deficit antérieur	1 027		
<b>Total</b>	<b>683 293</b>	<b>Total</b>	<b>683 293</b>



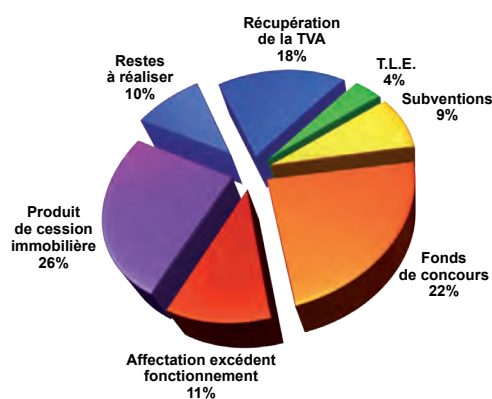
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2011



RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2011



DEPENSES D' INVESTISSEMENT BP2011



RECETTES D'INVESTISSEMENT BP2011

## SUBVENTIONS ACCORDÉES POUR 2011

Comité des Fêtes	2300	Concours de boule Challenge communal (Plaisance)	200
ASDMS basket	590	Coopérative scolaire bourses & prix + projet école	2600
ASDMS judo	200	Classe verte école publique	230
ASDMS loisirs	810	Usep	200
ASDMS tennis de table	350	Classe de découverte école privée	1365
Tennis club	550	Ecole privée forfait	34200
Fanfare	1250	Ecole privée accompagnement cantine	550
Poterie Créaterre	140	Prévention routière	35
Rythm danse	660	S.P.A.	525
Association Culturelle des Jonchères	140	Défense des Cultures	436
Musicalement vôtre	140	Fondation du Patrimoine	100
Twirling	100	A.D.M.R.	800
Association Zoom	140	Familles Rurales	280
Association de chasse	140	Centre Aéré par Familles Rurales	1500
Association pêche	170	Les Amis du Bon Cinéma	200
F.N.A.C.A.	140	Le Don du Sang	100
Club de l'Amitié et du Temps Libre	400	C.A.U.E.	142
Société Plaisance (boule de fort + pétanque)	280	Comice Agricole	150
Société l'Union	140	Divers	911

## VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### ANIMATIONS ENFANCE JEUNESSE



Depuis 10 ans, les habitants, les familles, les enseignants, les associations, les professionnels et la municipalité œuvrent au service de la jeunesse, afin de créer un maximum de cohérence et répondre au mieux aux besoins des enfants.

Pour l'occasion, nous souhaitons faire une photographie de l'évolution des loisirs des jeunes.

Les animateurs municipaux présenteront le résultat des questionnaires soumis aux différents acteurs de la commune.

Nous vous invitons à une réunion d'informations et d'échanges :

Le mardi 31 mai 2011  
à la salle d'activités  
(derrière la salle des sports)  
à 20h00  
Venez nombreux !

### AIDE AUX VACANCES

Le Conseil Général du Maine et Loire a mis en place, depuis plusieurs années, une aide permettant à des enfants de familles en situation difficile de passer une partie de leur vacances scolaires d'été dans des colonies, camps ou accueil de loisirs.

Cette aide financière s'adresse aux familles dont le quotient n'excède pas 450 € et inscrivant leurs enfants (âgés de 3 à 17 ans et résidents en Maine et Loire) dans des structures agréées par la DDJS.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur cette aide, les imprimés et les modalités d'attribution sont disponibles en mairie.

### INFO SERVICE DE L'EAU

Notre commune par manque de moyens humains et matériels a confié par délégation, la gestion des réseaux humides sous domaine public à deux sociétés privées : la SAUR pour l'eau potable et la Nantaise des Eaux services pour les eaux usées.

Depuis quelques mois vous recevez par courrier des propositions de contrat d'assurance en cas de problèmes sur vos réseaux sous domaine privé.

Vous avez toute liberté si vous le souhaitez pour souscrire ou non à cette garantie. Nous tenons simplement à attirer votre attention sur la confusion qui peut survenir du fait des similitudes de graphisme ou de couleurs concernant les logos des sociétés.

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le CCAS recherche des personnes libres entre 12h00 et 12h30 pendant la période scolaire pour aider le personnel à s'occuper des enfants de 2 à 5 ans pendant le repas .

*Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Adeline Landry au 02 41 45 72 45 ou par mail : [foyer-logement-les-joncheres@orange.fr](mailto:foyer-logement-les-joncheres@orange.fr) ou Bernard Vacher au 06 78 53 20 81*

### BIBLIOTHÈQUE



Vous l'avez peut-être constaté, la bibliothèque n'a pas ouvert le mercredi 20 avril, par manque de bénévoles disponibles. En effet, les permanences sont assurées le mercredi et le samedi par des bénévoles, et le vendredi par notre bibliothécaire professionnelle Julie Métivier. Pour offrir des plages d'ouverture suffisantes, nous sommes donc à la recherche de personnes de bonne volonté.

Si vous avez envie de contact avec les mozéens, et de donner un peu de votre temps pour permettre à tous de profiter de notre bibliothèque, rejoignez-nous !

Contacts :  
Julie Métivier (le vendredi) au  
02 41 45 35 10  
bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

### RÉGLEMENTATION RELATIVE AU BRUIT DE VOISINAGE

(rappel de l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2007)

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par ou pour des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

- Tondeuses à gazon
  - Pompes d'arrosage à moteur à explosion
  - Tronçonneuses
  - Perceuses
  - Raboteuses
  - Scies mécaniques...
- doivent être effectués :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
  - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter ces réglementations pour le bien-être de tous.

### PROPRIÉTAIRES DE CHIENS...

Merci de veiller à ce que vos compagnons à 4 pattes ne souillent pas les chemins piétonniers et trottoirs, notamment dans la zone du lotissement du Char-donnay.

Faites preuve de civisme et de propreté, ne laissez pas visibles les traces de leur passage !

### RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement en Mairie et apportez votre livret de famille, votre carte d'identité et un justificatif de domicile, une attestation vous sera remise.

Le recensement est obligatoire entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Renseignements et contact :  
Centre du Service National  
Quartier Verneau  
200 av René Gasnier BP 14105.  
49041 ANGERS  
Tél : 02.44.01.20.50  
Fax : 02.44.01.20.34

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### SOCIÉTÉ PLAISANCE PÉTANQUE

la Société Plaisance organise un concours de pétanque en doublette le samedi 28 mai en semi-nocturne. Inscriptions à partir de 16h00 au boulodrome, route de Soulaines : début du concours à 16h30. Tarif de 10 € par équipe, maximum 44 équipes, réservation conseillée.

Autres dates à retenir : concours en nocturne le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 19h00 (sur réservation uniquement).

Renseignements :  
Jean-Yves au 06.73.00.98.93  
Laurent au 06.65.2712.09

### MATINÉES RÉCRÉS

C'est un lieu de rencontre et d'éveil pour les petits jusqu'à 3 ans. Les enfants sont accompagnés de leur nourrice et/ou de leurs parents.

Différentes activités leur sont proposées et nous les accompagnons en respectant leur rythme. Nous avons le plaisir d'accueillir une fois pas mois une animatrice du RAM (relais assistante maternelle).

L'accueil a lieu tous les jeudis matins de 10 h à 11 h 45 à la petite salle du Coteau, hors période de vacances scolaires.

Vous pouvez venir le temps que vous souhaitez et à l'heure de votre convenance.

Activités de mai

Vendredi 13 et jeudi 19 :

Fabrication fête des Mères

Jeudi 26 : Jeux d'extérieur (ballon etc....)

Contacts :  
Evelyne Lefebure 02 41 45 38 95  
Catherine Sicot 02 41 45 78 21  
Geraldine Gendrot 02 41 68 55 29

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Soulaines organise une soirée dansante animée par le groupe Dynam'HIT, le samedi 28 mai salle Cortequisse à Soulaines sur Aubance à partir de 20h30.

Buffet froid + apéritif offert par le club.

Tarif : Adultes 12 €

Enfants - de 12 ans 8 €

*Renseignements et réservation :*  
06.73.24.45.41

### ASDMS BASKET

Les cadets ont une nouvelle fois cette saison réussi l'exploit de se qualifier pour les 1/4 de finales du challenge de l'anjou en s'imposant 65 à 61 contre l'équipe de Trélazé.

Les séniors garçons sont toujours dans la course pour la montée. A un match de la fin du championnat, ils sont toujours seconds.

Les cadettes, après avoir gagné tous leurs matchs de championnat depuis le mois de septembre, ont subi deux revers consécutifs. L'explication est simple : une meneuse avec le bras cassé (aux sports d'hiver) et un effectif un peu court.

*Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, vous pouvez obtenir des renseignements en contactant Christelle Blanc au 06.60.38.28.02 (christelle.mozebasket@orange.fr) ou Eric Doublet au 06.79.83.01.54.*

### ASDMS TENNIS DE TABLE

Samedi 14 mai 2011, 2<sup>ème</sup> concours de pétanque organisé par le Tennis de Table de Mozé sur Louet.

Inscriptions sur place à partir de 13h00 au boulodrome, route de Soulaines-sur-Aubance, jet du bouchon à 14h00.

Concours en doublette, prix par équipe : 10 €

Un maximum de 44 équipes sera accepté.

Coupe aux Vainqueurs + nombreux lots

*Renseignements :*  
06.12.49.41.76 (S. Thomas)  
06.24.18.69.51 (M. Cesbron)

### CLUB DE L'AMITIÉ ET DU TEMPS LIBRE

Le thé dansant du 5 avril 2011 avec l'orchestre Nino Paulo à la salle du Coteau a été une belle réussite et nous remercions les personnes qui de loin ou de près nous ont permis de réaliser ce projet.

A la dernière randonnée du lundi 7 mars au Plessis-Grammoire, nous étions 22 participants ce qui nous encourage à continuer. Nous avons 18 inscriptions pour la semaine de marche et visites à La Turballe (44) c'est un bon progrès rapport à l'année 2010. Nous acceptons avec plaisir les personnes intéressées par les activités du Club.

Amitiés à tous.

### ADMR

L'ADMR, 1<sup>er</sup> réseau associatif de services à la personne.

L'ADMR propose et gère des services qui s'adressent à tous, tout au long de la vie : Aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap - Entretien du domicile, du linge - Garde d'enfants, aide aux devoirs - Accompagnement social et familial ...

L'écoute, la relation de proximité, l'esprit d'équipe ainsi que la convivialité donnent à notre projet social sa dimension humaine.

### **Bénévoles à l'ADMR, pourquoi pas vous ?**

L'association des Coteaux du Louet souhaite renforcer son équipe de bénévoles. Elle recherche notamment des « responsables dossiers » : ils rencontrent les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées qui ont besoin d'aide à leur domicile ; ils évaluent les besoins et aident les personnes à constituer des dossiers de prise en charge ; ils font le lien avec l'association.

*ADMR COTEAUX DU LOUET  
(communes de Denée, Juigné sur Loire, Mozé sur Louet, Mûrs-Erigné, St Jean de la Croix, Les Ponts de Cé)  
9 Louis Rabineau - 49610 Murs-Erigné  
Tél. : 02 41 45 27 33 -  
cot-louet@asso.fede49.admr.org.  
www.admr.org*

### Associations !

**Pensez à adresser vos articles à la mairie avant le 10 mai pour une parution dans la Dépêche de juin**

**... et n'oubliez pas le site internet  
www.mozesurlouet.fr**

## MOZEXPO 2011

Recherche Artisanat et Producteurs régionaux

Appel aux bénévoles.

La fête communale MOZEXPO qui aura lieu les 11 et 12 juin 2011 sera axée autour d'expositions de tracteurs, motos, d'animations musicales, de danses Modern-Jazz et Country. Chiens et poneys seront aussi de la partie. Cette fête qui est aussi la fête communale reçoit la visite d'habitants hors commune. Alors Mozéens qui avez une activité créatrice ou qui souhaitez faire connaître les produits du terroir, nous comptons sur votre dynamisme !!!!! (Vous connaissez la petite phrase (connaître, se faire connaître) allez, foncez !!!



Le Comité des fêtes vous propose d'exposer et de vendre vos produits du terroir, d'artisanat dès le samedi soir jusqu'au dimanche soir.

Et pour que cette fête soit une réussite, nous lançons un appel aux bénévoles afin de nous donner un petit coup de main (quelques minutes, heures, jours, semaine... nous ne sommes pas difficiles).

Contactez Christian Lefébure au 06 730 770 49  
ou un membre du bureau, nous sommes ouverts  
à toutes propositions.

## CA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

### LUDOTHÈQUE CAP JEUX

Voici différentes manifestations ludiques qui vont avoir lieu dans les semaines à venir sur vos communes et auxquelles participe Cap Jeux. Vous êtes tous les bienvenus !

- Dimanche 8 mai - de 10h à 19h, à St Lambert du Lattay, Festival Nature en jeux.
- Semaine du 10 au 14 mai : semaine d'animation sur l'Afrique, à Thouarcé avec la bibliothèque. temps forts : mercredi Animation Enfants et samedi temps jeux en famille.
- Mercredi 18 mai de 15h à 18h, permanence de la ludothèque à Mozé, salle du Prieuré
- Week end de Pentecote (11 et 12 juin) - Festival de Rablay - nous serons présents le samedi à partir de 16h avec des jeux pour tous âges.

### FAYE STIVAL DE CHANT CHORAL

Le dimanche 29 mai à 15 heures au Pôle Culturel de Faye d'Anjou aura lieu un concert donné par les chorales :

Transversale de Rablay-sur-Layon  
Mélodies du Layon de Martigné-Briand

Ensemble Vocal de Thouarcé  
Entrée : 5 € - gratuit pour les moins de 10 ans

L'occasion pour tous de passer un agréable moment.

### CLIC DE LOIRE EN LAYON

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique pour les retraités, leur entourage, les acteurs de la santé et du social

Le CLIC informe sur tous les domaines relatifs à la vie quotidienne : soutien à domicile, l'accès aux droits, aux aides financières et aux différents services.

Il évalue les besoins et oriente vers les services adaptés : services d'aide à domicile, de portage de repas, téléassistance... Le CLIC conseille pour les démarches à suivre comme la constitution de dossiers et si besoin apporte un soutien.

Il met en lien et coordonne l'action des acteurs du territoire (professionnels, élus...).

C'est un service gratuit et confidentiel financé par le Conseil général, les communautés de communes et la CRAM.

Le CLIC est ouvert du lundi au vendredi

Pour tout renseignement, contacter le CLIC au 02 41 80 68 13 (possibilité de rendez-vous à domicile). Site internet : [www.clic-loire-layon.fr](http://www.clic-loire-layon.fr)

## CA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

### NATURE EN JEU

L'association «Maison de la Nature du Layon», basée à St Lambert du Lattay, agit depuis 1992 pour « promouvoir une attitude respectueuse à l'égard de notre environnement au moyen d'actions de découverte, de valorisation du patrimoine naturel local, d'information, d'éducation et de coopération éco-citoyenne ».

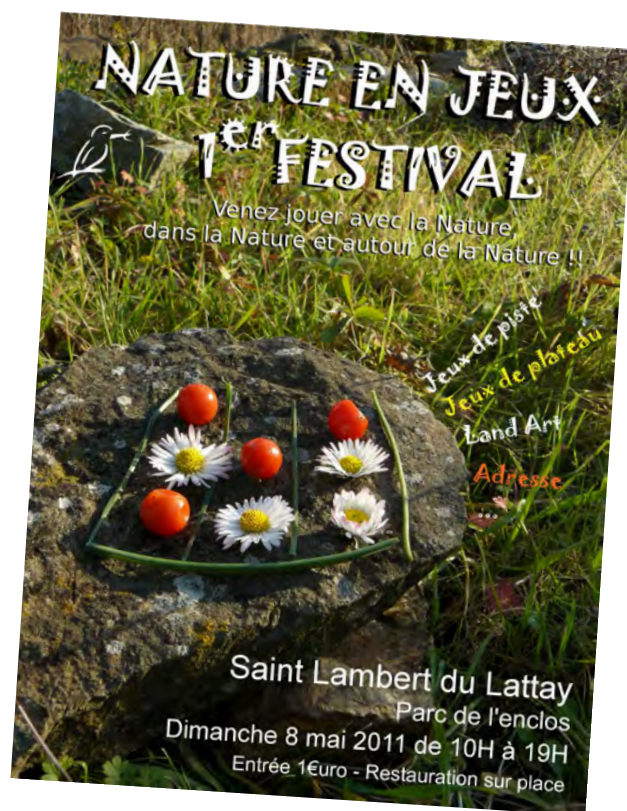
L'Association organise un festival «Nature en Jeux» le :

Dimanche 8 mai 2011  
De 10 h à 19h  
à St Lambert du Lattay  
Parc de l'enclos

Au programme :

- Stands de présentation des structures et de jeux
- Stands de jeux
- Stands de créateurs et de vente de jeux
- Animations, temps forts

Pour plus d'information :  
[maison.nat.layon@gmail.com](mailto:maison.nat.layon@gmail.com)



### GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

L'objectif de ce groupement est de synchroniser et généraliser la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux (ex : phylloxera dans les vignes)

Seuls les GDON sont habilités par le code rural pour mettre en place les luttes collectives après avoir respecté les arrêtés ministériels et préfectoraux et sous couvert d'arrêté municipal.

Il est rappelé que les GDON et FDGDON peuvent accéder à toutes les propriétés pour mettre en place les luttes collectives aux organismes nuisibles aux végétaux classés en lutte obligatoire.

Le GDON met à votre disposition des informations sur la lutte contre les organismes nuisibles, ravageurs, maladies des plantes... ainsi que des renseignements sur la réglementation phytosanitaire (lutte contre les taupes, par exemple)

Permanence en mairie le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, de 10 h à 12h.

### AGENDA

1er mai	Concours de pêche - Etang des Ganaudières
6 mai	Cinéma - 20h30 - Salle du Coteau
7 mai	Permanence GDON - 10h - 12h - Mairie
7 mai	Commémoration de l'Armistice de 1945 - 11h30 - Monument aux morts
10 mai	Conseil municipal - 20h30 - Mairie
11, 18 et 25 mai	Portes ouvertes tennis de table - 17h30-19 h - Salle des sports
14 mai	Concours de Pétanque - ASDMS Tennis de table - 13h - Boulodrome
15 mai	Concert Ecole de Musique Intercommunale - 16h - Pôle culturel Faye d'Anjou
18 mai	Ludothèque Cap Jeux - 15h - 18 h - Salle du Prieuré
25 mai	Dernier entraînement tennis de table, projets 2011-2012 (reprise le 7 septembre)
28 mai	Concours de Pétanque société Plaisance - 16h - Boulodrome
28 mai	Soirée dansante - Tennis club - 20h30 - Salle Cortequisse à Soulaines
31 mai	Réunion animation Enfance Jeunesse - 20h - Salle d'activités

